

# DIALOGUE SOCIAL ?

## LETTRE OUVERTE

Monsieur Eric DUPOND-MORETTI  
Ministre de la Justice, Garde des Sceaux

Ministère de la justice  
13 Place Vendôme  
75042 PARIS Cedex 01

**Objet :** Demande de report du CTM du 25 mars 2021 et ouverture d'un groupe de travail sur le projet de loi confiance dans l'institution judiciaire.

Monsieur le Ministre de la Justice, Garde des Sceaux

L'**Union FO Justice** dénonce la manière dont le ministère de la Justice a confisqué le débat et la négociation avec les représentants du personnel sur le projet de loi confiance dans l'institution judiciaire. Comme le disait Victor Hugo, « la forme, c'est le fond qui remonte à la surface », or, la défiance manifestée à l'égard des représentants du personnel en dit long sur le contenu du projet.

Il est tout d'abord scandaleux de convoquer les instances de dialogue social pour leur présenter un texte dont les grandes lignes ont déjà fait l'objet d'annonces médiatiques savamment orchestrées. Comment construire un dialogue et de réelles négociations alors que la messe est déjà dite ?

Il est tout aussi scandaleux de constater la grande confusion qui règne dans ce ministère alors que le comité technique des services judiciaires est convoqué pour donner un avis sur le texte, celui de l'administration pénitentiaire n'est saisi que pour information. Nous avons pourtant compris que le projet de loi intéressait autant l'administration pénitentiaire que les services judiciaires.

Il ne manquerait plus que le texte soit déjà soumis au Conseil d'état pour achever la mascarade à laquelle nous sommes en train d'assister, privant de fait le comité technique ministériel de son droit d'amendement.

Pourquoi procéder ainsi avec une telle hâte ?

Sans doute pas dans l'intérêt de la justice ni de ses serveurs.

En effet, si certaines dispositions du texte auraient pu faire consensus dans le cadre d'un dialogue social sérieux, d'autres révèlent un parfum de démagogie.

Sous couvert d'une humanité qui « abandonne l'automatisme aux machines », le retrait des crédits de réduction de peine dissimule à la fois le risque de divergences d'interprétation dangereuses pour la stabilité des détentions et un quantum maximum de réduction de peine plus élevé au bénéfice des peines d'emprisonnement les plus longues. Que dire par ailleurs de la charge de travail supplémentaire en CAP et pour les greffes... Celle-ci a-t-elle été mesurée ?

De même, la création d'un contrat d'emploi pénitentiaire, en lieu et place de l'acte d'engagement prévu par la loi pénitentiaire de 2009 et considéré par deux fois comme suffisamment protecteur par le conseil constitutionnel, ressemble à un pur exercice sémantique dont nous cherchons

1/2

# DIALOGUE SOCIAL ?

encore la plus-value au-delà de vagues annonces concernant des droits sociaux pour le détenu travailleur.

Enfin, l'enregistrement des audiences pénales, conditionné à l'accord des parties au procès, peut très vite devenir une coquille vide et donc un investissement matériel et humain perdu à défaut d'accord sur la diffusion.

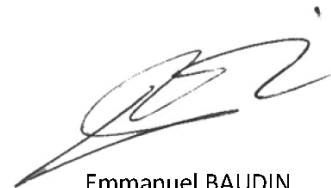
Monsieur le ministre, l'ambition visant à restaurer le lien de confiance avec la justice nécessite le concours des organisations syndicales représentatives. La chancellerie doit pouvoir s'appuyer sur l'expertise et l'expérience des acteurs de justice avant de proposer un projet de cette nature. Vous avez un devoir d'exemplarité en la matière et nous comptons sur votre discernement pour agir à bon escient.

À ce titre, l'union justice Force Ouvrière réclame le report du CTM et la mise en place de groupes de travail afin de permettre l'émergence d'un projet d'envergure partagé par les fonctionnaires de justice qui œuvrent au quotidien pour rendre à la justice ses lettres de noblesses.

Dans l'attente de votre retour ou celle de vos services,

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre de la Justice, Garde des Sceaux, à l'expression de mes salutations respectueuses.

Le Président de l'Union des Syndicats  
FORCE OUVRIÈRE du Ministère de la Justice



Emmanuel BAUDIN

2/2

Fait à Draveil, le 19 mars 2021  
Union **FO** Justice